

## PROGRAMME SUN-ES

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR Projet de reprise de l'historique

Dans le cadre du programme SUN-ES, conformément au guide des indicateurs d'usage, certaines pièces justificatives sont demandées pour juger de la bonne mise en œuvre des cibles d'usage.

Pour l'indicateur "**DS 1.4 : Alimentation du DMP en documents historiques du DPI**"<sup>1</sup>, bonus du Domaine 1 "Document de sortie", une attestation sur l'honneur de la Direction générale de l'établissement vient justifier de la mise en œuvre du projet de reprise de l'historique, en plus du remplissage des indicateurs dans l'Observatoire des Systèmes d'information de Santé (oSIS).

Il est demandé de renseigner les informations suivantes :

- Période d'alimentation des documents (obligatoire) : de [JJ/MM/AAAA] à [JJ/MM/AAAA]
- Nombre de DMP alimentés (obligatoire) :
- Nombre de documents alimentés (obligatoire) :
- Type de documents alimentés (*garder les documents concernés*)
  - Lettre de liaison de sortie
  - Comptes-rendus opératoires
  - Comptes-rendus de biologie médicale
  - Comptes-rendus d'imagerie
  - Comptes-rendus de consultation externe
  - Autres :
- Mode d'alimentation : manuel / automatisé (*garder le mode utilisé*)

Je soussigné [Titre – Prénom – Nom] agissant en qualité de Directeur/Directrice Général/e de l'établissement atteste sur l'honneur que mon établissement de santé [Nom de la structure – Numéro de FINESS PMSI engagés] a mené à bien le projet d'alimentation du DMP avec des documents historiques. Ce projet a permis d'atteindre les cibles d'usage de l'indicateur bonus "DS 1.4 : Alimentation du DMP en documents historiques du DPI" du programme SUN-ES, pendant la période de mesure de l'indicateur.

Date et Signature  
Direction générale de l'établissement

<sup>1</sup> [INSTRUCTION N° DGOS/PF5/DNS/2022/84 du 29 mars 2022](#) relative au bonus sur l'alimentation du Dossier Médical Partagé (DMP) à partir d'une partie de l'historique des documents de santé